

Tableau 21 - *Annuaire démographique 2001*

Le tableau 21 présente des statistiques des décès par mois pour le plus grand nombre d'années possible entre 1985 et 2000.

Description des variables: Le décès est défini comme la disparition permanente de tout signe de vie à un moment quelconque postérieur à la naissance vivante (cessation des fonctions vitales après la naissance sans possibilité de réanimation)¹.

Le mois du décès est le mois civil du décès effectif et non de son enregistrement.

Sauf indication contraire, les statistiques du nombre de décès sont établies sur la base des registres d'état civil.

Fiabilité des données : Il a été demandé à chaque pays ou zone d'indiquer le degré estimé d'exhaustivité des données sur les décès figurant dans ses registres d'état civil. Ces évaluations nationales sont désignées par les codes de qualité C et U qui apparaissent dans la première colonne du tableau.

La lettre C indique que les données sont jugées à peu près complètes, c'est-à-dire qu'elles représentent au moins 90 p. 100 des décès survenus chaque année; la lettre U indique que les données sont jugées incomplètes, c'est-à-dire qu'elles représentent moins de 90 p. 100 des décès survenus chaque année. Le code (...) indique qu'aucun renseignement n'a été fourni quant à l'exhaustivité des données. Le code (I) indique que les données ne proviennent pas des registres de l'état civil mais elles sont néanmoins fiables.

Les données provenant des registres d'état civil qui sont déclarées incomplètes ou dont le degré d'exhaustivité n'est pas connu (code U ou...) sont jugées douteuses. Elles apparaissent en italique dans le présent tableau

Ces codes de qualité ne s'applique qu'aux données tirées des registres d'état civil. Si une série de données pour un pays ou zone contient à la fois des données provenant de ces registres et des estimations calculées, par exemple sur la base d'enquêtes par sondage, le code s'applique uniquement aux données de l'état civil. Pour plus de précisions sur la qualité des données d'état civil en général, et sur les estimations de l'exhaustivité en particulier, voir la section 4.2 des Notes techniques.

Insuffisance des données : Les statistiques des décès par mois appellent toutes les réserves qui ont été faites à propos des statistiques de l'état civil en général et des statistiques des décès en particulier (voir explications à la section 4 des Notes techniques).

La fiabilité des données est un facteur important en l'occurrence. Il faut également tenir compte du fait que, dans certains cas, les décès sont classés par date d'enregistrement et non par date effective; ces cas ont été identifiés par le signe(+). Lorsque le décalage entre le décès et son enregistrement est grand, c'est-à-dire qu'une forte proportion des décès fait l'objet d'un enregistrement tardif, les statistiques des décès dans l'année peuvent être sérieusement faussées.

En règle générale, toutefois, les décès sont enregistrés beaucoup plus rapidement que les naissances vivantes, et les longs retards sont rares.

Un autre facteur qui nuit à la comparabilité internationale des statistiques de la mortalité est la pratique qui consiste à ne pas y inclure les enfants nés vivants mais décédés avant l'enregistrement de leur naissance ou dans les 24 heures qui ont suivi la naissance. Quand tel était le cas, on l'a signalé en note à la fin du tableau.

Portée : Ce tableau présente les statistiques des décès pour 129 pays ou zones.

Données publiées antérieurement: Des statistiques de la mortalité mensuelle figurent déjà dans des éditions antérieures de l'Annuaire présentant mortalité comme sujet spécial. Les données présentées dans ce tableau mettent à jour les périodes d'années suivantes :

Edition	Années considérées
1985	1976-1984
1980	1971-1979
1974	1965-1973
1967	1962-1966
1951	1946-1950

NOTES

¹ *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, deuxième révision*, Numéro de vente F. 01.XVII.10, Nations Unies, 2003.